
Adresse de la société populaire de Remoulins (Gard) qui félicite la Convention sur son décret qui proclame l'existence de l' Être suprême et exprime son indignation pour l'attentat contre Collot-d'Herbois et Robespierre, lors de la séance du 13 messidor an II (1er juillet 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Remoulins (Gard) qui félicite la Convention sur son décret qui proclame l'existence de l' Être suprême et exprime son indignation pour l'attentat contre Collot-d'Herbois et Robespierre, lors de la séance du 13 messidor an II (1er juillet 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 301;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25593_t1_0301_0000_6

Fichier pdf généré le 30/03/2022

3

La société populaire de Poitiers (1) témoigne à la Convention nationale son indignation sur l'attentat dirigé contre Collot-d'Herbois et Robespierre et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable et insertion au bulletin (2).

[Poitiers, 9 prair. II] (3).

« Législateurs

La rage des tirans coalisés vient donc encore d'éclater, par un nouveau crime? Ces tirans ont donc toujours à leurs gages une multitude de ces monstres, armés de poignards, et prêts à frapper les victimes que la sélébratesse designe parmi les généreux deffenseurs de la liberté? Quoi! toujours des crimes, toujours des assassinats, et la foudre revolutionnaire resterait immobile dans les mains des montagnard. Qu'oi! la source des agents, des Catilina serait elle inépuisable? le fameux consul romain scût les arrêter tous, et la France a 1000 consuls pour un: législateurs, lancès ce foudre revolutionnaire dans tous les points de la République: que l'éclair qui doit le preceder repande en un instant moral la lumiere dans ces soutéreins ténébreux ou l'atroce perfidie trâme en secret la perte des Republicains: que cette lumiere découvre a tous les bons citoyens, ces hidres devorateurs qui se traînent dans l'ombre, pour mieux préparer notre ruine: eh bien plus de menagement de la part d'un peuple bon et généreux: vos boureaux doivent avoir l'assé votre clémence; car l'egislateurs, ne croyés pas que la fureur de ces tigres alterés de votre sang se calme: non ils ne renoncèrent jamais à leurs projets liberticides ou leur cruel orgueil est intéressé: non ils ne vous pardonneront jamais d'avoir à force de peine et de traveaux pénétré dans l'antré obscur et profond où ils avaient enchainé les droits de l'homme et du citoyen pour nous en faire jouir, hatés vous législateurs de frapper toutes les têtes coupables: qu'elles disparaissent du sol de la Liberté, quelles souille par leur presence pestilentielle. Parlés législateurs, tous nos bras sont a vous pour l'exécution de vos sages mesures. Mais surtout demeurés a votre poste ou limortalité vous attend. Vous noublirés pas que vous avés sous votre sauve-garde le vaisseau, qui porte les hautes destinées de la République: Vous seuls pouvés diriger sa course au milieu des ecueils qui s'elevent sur une mer, qu'une l'ongue experiance vous a fait connaitre, a la qu'el tiens le port qui doit assurer notre liberté et ou nous devons a près mille orages crier d'une voix unanime vive la montagne, vive la Republique. S. et F. ».

J. BERNABAIS (*secret.*), BERNABAIS père (*secret.*), LÉPINAY (*secret.*), CATINEAU (*secret.*) [et 1 signature illisible (*vice-présid.*)].

4

La société populaire de la commune de Remoulins (1) félicite la Convention nationale d'avoir proclamé l'existence de l'Etre-Suprême, lui exprime les sentiments d'horreur dont elle a été saisie à la nouvelle des attentats commis contre Collot et Robespierre, applaudit au décret qui déclare la guerre à mort aux Anglais et aux Hanovriens, et annonce que la commune de Remoulins fournit, tous les décadis, 80 livres de salpêtre .

Cette société ajoute qu'elle vient de faire un don patriotique de 425 liv., pour les frais de la guerre, et qu'elle l'a fait passer au district, avec 102 chemises et 12 paires de souliers.

Elle invite la Convention nationale à rester à son poste, et termine ainsi: « Si nous avons « à déplorer la perte de quelques-uns de vous, « massacrés par le fer des assassins; en apprenant cette fatale nouvelle, tous les sans-culottes de la République se leveront en masse, « et semblables à la lave brûlante que vomit « le Mont-Etna, iront porter le feu et la flamme dans Londres, et réduiront en cendres « cette infame cité. Les cent dix sans-culottes « qui composent notre société ne seront pas « les derniers à se joindre à ce torrent terrible « et régénérateur, en chantant ce refrain si « chéri, profondément gravé dans nos cœurs: « Mourir pour la patrie, est le sort le plus beau, le plus digne d'envie! ».

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

5

La société populaire de la commune de Quillebœuf (3) écrit à la Convention nationale que la ci-devant église de cette commune est convertie en temple de la raison, applaudit à ses travaux, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Quillebœuf, 4 prair. II; Au présid. de la Conv.] (5).

« Citoyen Président.

Nous ne cesserons de continuer d'être au pas. peut être nous restoit-il encore celui cy à faire. C'étoit linauguration du temple de la Raison. Eh bien cette cérémonie a eu lieu le 30 floréal dernier, tous les corps de cette commune se sont réunis en masse et se sont rendus au temple avec la déesse qui fut choisie pour cet effet; la nous avons proclamé la cy devante eglise, le temple de la Raison, nous avons renouvelé nos serments avec toute la sincérité et l'énergie dont sont capables des Republicains, de périr plutôt milles fois sous

(1) Gard.

(2) P.V., XL, 315. Bⁱⁿ, 16 mess. (suppl^t) et 17 mess. (1^{er} et 2^e suppl^{ts}).

(3) Eure.

(4) P.V., XL, 315. Bⁱⁿ, 17 mess. (2^e suppl^t).

(5) C 309, pl. 1206, p. 14.

(1) Vienne.

(2) P.V., XL, 315. Bⁱⁿ, 17 mess. (2^e suppl^t).

(3) C 309, pl. 1206, p. 3.